

MGI GROUPE

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019

- BILAN
- COMPTE DE RESULTAT
- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
- TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE
- ANNEXE

K€

ACTIF	31 Décembre	31 Décembre
	2019	2018
Ecart d'acquisitions net	872	877
Immobilisations incorporelles en cours	39 267	33 831
Immobilisations incorporelles nettes	3 074	2 922
Immobilisations corporelles en cours		
Immobilisations corporelles nettes	7 629	8 604
Immobilisations financières nettes	2 368	797
Titres mis en équivalence	77	75
Total de l'actif immobilisé	53 287	47 106
Stocks en cours	25 481	25 738
Clients et comptes rattachés	6 033	11 018
Autres créances	3 895	4 669
Impôts différés actifs	964	880
Disponibilités	40 781	26 789
Total de l'actif circulant	77 154	69 094
Charges constatées d'avance	532	237
Ecart de conversion actif		16
TOTAL DE L'ACTIF	130 973	116 453

K€

PASSIF	31 Décembre	31 Décembre
	2019	2018
Capital	6 195	6 195
Primes d'émission	19 299	19 299
Réserves consolidées	63 138	50 687
Réserves de conversion	3	4
Subvention d'équipement	128	136
Résultat de l'exercice	14 335	12 536
Total capitaux propres du groupe	103 092	88 857
Capitaux minoritaires hors groupe		2
Avances conditionnées BPI	3 289	3 306
Provisions pour risques et charges	551	454
Emprunts et dettes financières	10 051	9 719
Fournisseurs et comptes rattachés	9 989	7 907
Dettes sociales et fiscales	3 443	5 249
Impôts différés passifs		
Autres dettes	319	613
Total des dettes	23 802	23 488
Produits constatés d'avance	239	339
Ecart de conversion passif		7
TOTAL DU PASSIF	130 973	116 453

GROUPE MGI COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ANNUEL

K€

au 31 Décembre

	2019	2018
Chiffres d'affaires	68 170	61 034
Autres produits d'exploitation	9 168	9 664
Produits d'exploitation	77 338	70 698
Achats et variation de stocks	31 341	29 112
Autres charges externes	8 309	7 540
Impôts et taxes	877	754
Charges de personnel	13 012	12 822
Dotations aux amortissements et provisions	3 558	2 552
Autres charges	87	67
Charges d'exploitation	57 184	52 847
RESULTAT D EXPLOITATION	20 154	17 851
Produits financiers	320	358
Charges financières	226	345
RESULTAT FINANCIER	94	13
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	20 248	17 864
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7	-
Impôts courant sur le résultat	- 5 921	- 5 372
Impôt différé	84	125
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	14 418	12 617
Résultat des sociétés mises en équivalence	2	- 1
Dotations aux amortissements liés aux écarts d'acquisition	- 85	- 80
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	14 335	12 536
Intérêts minoritaires		
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	14 335	12 536
Résultat par action (en €)	2,32	2,03
Résultat par action dilué	2,32	2,03

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	CAPITAL	PRIMES RESERVES	RESULTAT CONSOLIDE	RESERVE DE CONVERSION	SUBVENTION D'EQUIPEMENT	TOTAL
31-déc-17	6 155	62 356	8 592	- 47	118	77 174
Affectation résultat n-1		8 592	- 8 592			-
Augmentation de capital	40	- 40				-
Variation des réserves consolidés		- 1 810				- 1 810
Variation Actions propres		887				887
Variation des réserves de conversion						-
Subvention d'équipement				51	18	69
Résultat de l'exercice n			12 536			12 536
31-déc-18	6 195	69 985	12 536	4	136	88 856
Affectation résultat n-1		12 536	- 12 536			-
Augmentation de capital						-
Variation des réserves consolidés		- 274				- 274
Variation Actions propres		189				189
Variation des réserves de conversion				- 7		- 7
Subvention d'équipement					7	7
Résultat de l'exercice n			14 335			14 335
31-déc-19	6 195	82 436	14 335	- 3	129	103 092

TABLEAUX CONSOLIDES DES FLUX DE TRESORERIE

	2019 31-déc	2018 31-déc
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	14 335	12 536
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissements et provisions nets	3 229	- 790
Plus ou moins values de cession nettes d'impôt		
Quote part des actionnaires minoritaires	-	-
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	17 564	11 746
Variation des créances d'exploitation	5 103	- 1 631
Variation des dettes d'exploitation	- 124	4 500
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	4 979	2 869
Flux net de trésorerie lié à l'activité	22 543	14 615
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Capex R&D	- 6 225	- 5 811
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 910	- 1 522
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	7	3 280
Variation des immobilisations financières	- 1 573	- 53
Ecarts d'acquisition filiales	- 80	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 8 781	- 4 106
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'emprunt	- 4 708	- 2 410
Souscription d'emprunt	5 023	756
Augmentation de capital		
Frais sur opération de capital		
Autres variations - actions propres	189	887
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	504	- 767
Incidence des variations de taux de change	- 274	- 1 810
Variation de trésorerie	13 992	7 932
Trésorerie d'ouverture	26 789	19 079
Trésorerie à la clôture	40 781	26 789
Variation de trésorerie	13 992	7 710

ANNEXE

GROUPE MGI AU 31 DECEMBRE 2019

Faits caractéristiques de l'exercice

Suite au projet de fusion en date du 18 juin 2019 et de la déclaration de régularité et de conformité du 8 août 2019, il a été décidé de la fusion entre la société mère MGI Digital Technology et sa filiale Descartes Technologies basée à Descartes, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

La société mère détenait dans sa comptabilité une ligne de titres de participation Descartes Technologies pour un montant de 49 500€. L'actif net apporté le jour de la fusion par la société absorbée s'élève à 432 518€. Le boni lié à cette fusion s'élève à 383 018€.

Suite au projet de fusion en date du 18 juin 2019 et de la déclaration de régularité et de conformité du 8 août 2019, il a été décidé de la fusion entre la société mère MGI Digital Technology et sa filiale Ceradrop basée à Limoges, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

La société mère détenait dans sa comptabilité une ligne de titres de participation Ceradrop pour un montant de 2 822 951€. L'actif net apporté le jour de la fusion par la société absorbée s'élève à 3 397 041€. Le boni lié à cette fusion s'élève à 574 090€.

Ces sociétés exercent une activité complémentaire avec des moyens complémentaires, il a donc été décidé de regrouper les forces vives et les moyens matériels au sein d'une seule structure en vue de rationaliser les coûts et d'optimiser la gestion et la production.

Au cours du dernier mois de l'exercice 2019, la société MGI Digital Technology a souscrit 423 728 actions nouvelles de la société Dracula Technologies, experte dans l'impression numérique de cellules photovoltaïques organiques avec une solution basée sur une technologie de captation de lumière.

Le groupe MGI a participé au salon Luxe Pack Monaco. Celui-ci s'est vu remettre à cette occasion un nouveau prix « l'oscar de l'emballage 2019 » dans la catégorie « Impressions et technologies numériques » pour son application « Enhance your Brand ».

Nature et description de l'activité

Le groupe MGI propose une gamme complète de systèmes d'impressions numériques à destination des professionnels de l'imprimerie et des arts graphiques.

Le groupe est composé au 31 décembre 2019 des sociétés suivantes :

- La SA MGI au capital de 6 195 480€ ayant son siège social au 4 rue de la Méridienne, 94260 Fresnes, est la société mère, fabrique des solutions d'impression numérique,
- La société MGI US au capital de 4 763 926\$, commercialise des équipements professionnels d'impressions et son siège social se situe au 3143 Skyway Circle à Melbourne Floride Etats-Unis, elle est détenue à 100%,
- La société KORA PACKMAT, au capital de 500 000€, est spécialisée en mécanique et commercialise les équipements auprès de professionnels, son siège social se situe au 18 Gewerbestr à Villingendorf en Allemagne, elle est détenue à 100%,
- La SCI Gamma, au capital de 40 000 €, située au 32 rue de Soyouz 87000 Limoges, spécialisée dans le secteur d'activité de la location de terrains et d'autres biens immobiliers, elle est détenue à 100%,
- La SAS INKJET, au capital de 300 000€, est spécialisée dans le conseil, son siège social se situe au 10 avenue du maréchal Joffre, 92190 MEUDON, elle est détenue à 25 %.

Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la société MGI SA présentés ont été préparés pour les besoins du marché Euronext Growth.

MGI SA a opté pour une présentation des comptes consolidés selon les principes comptables généralement admis en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Réglementation Comptable, actualisées des règlements modificatifs ultérieurs, sont appliquées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes au 31 décembre 2019 en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

Principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2019 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2018.

Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation retenues par la société MGI sont les suivantes :

- Sont consolidées par intégration globale, les sociétés dans lesquelles MGI exerce un contrôle exclusif directement ou indirectement,
- Sont consolidées par mise en équivalence les sociétés dans lesquelles MGI exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20%.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes des sociétés du Groupe au 31 décembre 2019.

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	Intérêts (%)	Contrôle (%)	Pays d'activité
MGI SA	Société Mère	N/A	N/A	France
MGI USA Inc	Intégration Globale	100 %	100 %	Etats unis
GAMMA	Intégration Globale	100 %	100 %	France
KÖRA-PACKMAT	Intégration Globale	100 %	100 %	Allemagne
INKJET TECHNOLOGY	Mise en équivalence	25 %	25 %	France

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des tiers dans les capitaux propres et le résultat de chaque société consolidée par intégration globale.

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont supportés par le Groupe.

Recours à des estimations

Pour établir ces informations financières, la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation des écarts d'acquisition ainsi que leur durée d'utilité retenue, la valorisation des actifs incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour les impôts différés.

Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à l'écart calculé entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation des sociétés consolidées
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans les capitaux propres à la date d'acquisition.

Cet écart est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur et l'écart résiduel est inscrit en écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et font l'objet d'un amortissement selon un plan préalablement défini, sur une durée déterminée en fonction des objectifs retenus lors de l'acquisition, allant de 5 à 20 ans.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an lors de la clôture des comptes ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue selon la même méthode que celle utilisée au moment des acquisitions décrite ci-dessus.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif en provision pour risques et charges et font l'objet dans le cas où ils correspondraient à une prévision de pertes futures à une reprise par résultat étalée dans le temps selon un rythme prédéfini. Dans le cas où ils ne correspondent pas à des risques identifiés, ils sont repris en résultat de l'année d'acquisition.

Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe MGI France sont les suivants :

Conversion des états financiers et des transactions libellés en monnaie étrangère.

Les bilans des Sociétés étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice à l'exception des composantes de la situation nette, qui sont converties aux cours historiques. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserve de conversion.

Les opérations en devises sont converties au taux du jour de la transaction. Les dettes et créances libellées en devises sont converties au cours en vigueur à la date d'établissement des comptes.

Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées en compte de résultat.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- dépenses de recherche et développement sur projets en cours non encore commercialisés
- logiciels
- brevets
- Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement inscrits en immobilisations lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :
 - le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou ce procédé peuvent être individualisés et mesuré de façon fiable,
 - faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
 - intention du Groupe d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
 - capacité de celui-ci à utiliser ou à vendre cette immobilisation incorporelle,
 - probabilité que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs,
 - disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées afin d'achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.

Les développements portent sur un projet principal qui vise à développer une solution d'impression numérique grand format, sur tout support en technologie jet d'encre. Le projet intègre le développement de logiciels de pilotage et de gestion d'impression associés.

- Les logiciels acquis sont amortis sur le mode linéaire de 1 à 3 ans.
- Les brevets sont amortis sur le mode linéaire sur 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations dont le groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessus et la dette correspondante figure au passif.

Ces immobilisations corporelles comprennent entre autre les frais de développement liés à des plateformes expérimentales de familles de machines déjà commercialisées et en cours d'amortissement. Ces plateformes sont amorties sur 9 ans.

Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Constructions :	linéaire sur 10 et 40 ans.
Matériel de production :	linéaire sur 2 à 10 ans.
Matériel de bureau et informatique:	linéaire sur 3 à 5 ans.

Mobilier de bureau :	linéaire sur 5 à 10 ans.
Agencements, installations :	linéaire sur 5 à 12 ans.
Matériel de transport :	linéaire sur 2 à 5 ans.
Plateformes expérimentales	linéaire sur 9 ans.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts et de cautionnements, comptabilisées à leur valeur historique.

Titres mis en équivalence

Le principe général de mise en équivalence des comptes d'une entreprise consiste à substituer, dans le bilan consolidé, à la valeur comptable des titres de l'entreprise mise en équivalence, la part des capitaux propres (y compris le résultat de l'exercice) de cette entreprise, déterminés d'après les règles de consolidation. Cette quote-part de capitaux propres retraités est portée sur une ligne distincte du bilan consolidé intitulée « Titres mis en équivalence ».

Le compte de résultat consolidé doit reprendre, sur une ligne spécifique intitulée « Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence », la fraction du résultat net de l'entreprise mise en équivalence, déterminée d'après les règles de consolidation.

En l'absence de précision complémentaire des textes spécifiques aux comptes consolidés, les titres mis en équivalence sont généralement évalués conformément aux principes généraux d'évaluation des titres de participation, au plus faible des deux montants suivants :

- valeur comptable consolidée des titres mis en équivalence, celle-ci comprenant, le cas échéant, la valeur comptable de l'écart d'acquisition, même si celui-ci est comptabilisé sur une ligne séparée ;
- valeur d'utilité des titres mis en équivalence, celle-ci représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Aucune dépréciation des titres mis en équivalence n'a été comptabilisée dans les comptes consolidés.

Stocks

Les stocks sont constitués à la fois de stations d'impression numériques, de produits en cours de réalisation et de consommables.

Les encours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production qui comprend le coût de consommation de matières premières, les coûts de main d'œuvre et les coûts de sous-traitance.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur comptable.

La Société commercialise ses services auprès d'une clientèle composée pour l'essentiel de professionnels de l'imprimerie, reprographie et grands comptes. La société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables.

De plus pour chaque nouveau client et pour son chiffre d'affaires consommables une demande d'agrément plafonnée à 16 000 € HT est présentée à notre compagnie d'assurance.

Disponibilités

La société possède des comptes libellés en devises. Il est procédé à leur conversion au taux de clôture de l'exercice.

Les écarts de change (produits ou charges) sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante. Les actions propres détenues par MGI sont portées en déduction des capitaux propres consolidés et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Avances conditionnées

Lorsque la société perçoit des avances remboursables en vue de faciliter le lancement d'études de développement et de fabrication de certains matériels, elles sont comptabilisées en « Emprunts et dettes assortis de conditions particulières » présentées au bilan dans la rubrique « Avances conditionnées BPI ».

Le remboursement de ces avances est basé sur l'atteinte d'objectif de chiffre d'affaires réalisé sur les produits et services liés aux projets aidés.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé des éléments suivants :

- Ventes de matériel (stations d'impression numérique)
- Prestations de services (maintenance, formation...)
- Ventes de marchandises (consommables, matériel informatique)

Le chiffre d'affaires issu de la vente de matériels et de marchandises est reconnu à la livraison ou à la mise à disposition à l'usine s'agissant de ventes aux distributeurs.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance et du SAV est reconnu prorata temporis sur la durée du contrat. Ce principe entraîne la constatation de produits constatés d'avance pour la partie de la facturation relative à la période postérieure à la date de clôture.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

Impôt sur les sociétés

Impôt exigible

L'impôt exigible correspond à l'impôt dû par les sociétés du groupe MGI. Cet impôt est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date de clôture.

Impôts différés

Les impôts différés sont constatés :

- à la clôture lorsqu'il existe une situation fiscale latente et que la situation fiscale de la société le permet. Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et valeur comptable des actifs et passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.
Les pertes fiscales reportables donnent lieu à comptabilisation d'un impôt différé actif lorsque leur récupération est fortement probable. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ses actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs.
- à la suite des retraitements effectués sur les comptes consolidés.

Conformément à la méthode du report variable, les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif ou à l'actif.

Information sectorielle

La nature de l'activité du groupe MGI permet de définir les secteurs suivants :

- le premier niveau d'information sectoriel est organisé par secteur géographique sur la base de la localisation de ses clients France et International.
- le second niveau d'information sectoriel est organisé par secteur d'activité : imprimantes, consommables et services.

Crédits d'impôt

▪ Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et est comptabilisé en produit d'exploitation. Ce dernier est imputé sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en autres produits d'exploitation dans les comptes consolidés.

Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère en tenant compte des instruments dilutifs ayant déjà été émis.

Evènement Post clôture

Compte tenu de la crise sanitaire en cours :

La reconnaissance du chiffre d'affaire (livraison et facturation) ainsi que l'activité commerciale sur le premier semestre seront sensiblement impactées.

Sur le plan de la production notre principale Site en Allemagne (Kora Packmat) à ce jour n'a pas rencontré de difficultés

Le report de la Drupa n'affecte et ne retarde aucun projet de RD l'ensemble des équipes sont opérationnelles
Nous envisageons d'organiser un évènement Européens en France courant octobre avec notre partenaire Konica Minolta pour inviter tous les clients et prospects intéressés par la solution l'Alphajet.

Le carnet de commandes nous permet d'envisager sur le second semestre une activité normale à l'issue de la crise.

La situation de Trésorerie et les fonds propres solides du groupe MGI permet de faire face à l'ensemble des charges et dépenses pour l'année 2020.

Le faible endettement du groupe autorise si nécessaire de bénéficier de Concours Bancaires Importants à des taux très bas.

Note 1 : Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition peuvent être résumés comme suit :

Il s'agit d'un écart d'acquisition dérogée lors de l'achat des titres Kora Packmat.

Au cours du deuxième semestre 2011, la société MGI SA a acquis 35% du capital social de la société Kora Packmat.

Début 2015, la société MGI SA a acquis 63,70% du capital social de la société Kora Packmat. ce qui porte sa participation à 98,70%.

En 2016 La société MGI a acquis 100% de la société Kora Packmat,

Cette opération a généré un écart d'acquisition d'un montant de 1 197K€.

Cet écart est amorti sur une durée de 15 ans. Son amortissement au 31 décembre 2019 est de 399K€.

Nouvel écart d'acquisition lors de la fusion des sociétés MGI et Ceradrop, la SCI Gamma détenue à 100%

Cette opération a généré un écart d'acquisition d'un montant de 5K€.

Date	Brut	Amort.	Amort. Except	Ecart d'acquisit.net
31/12/2019	1 276	-	404	872

Note 2 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2018		exercice 2019		31/12/2019	
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs brutes	Valeurs nettes		
Immobilisations incorporelles en cours	33 831	-	5 866	430	39 267	
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	
Logiciels & Brevets - Autres immobilisations inc.	7 592	-	683	-	8 275	
Fonds de commerce	27	-	-	-	27	
Total	41 450	-	6 549	430	47 569	
Amortissement	-	4 697	-	531	-	5 228
Valeurs nettes	36 753	-	-	-	42 341	

Note 3 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2019		31/12/2018		
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs brutes	Valeurs nettes	
Constructions	4 508	-	319	4 189	4 245
Installation tech, mat et outillages	11 050	-	7 755	3 295	3 914
Autres immobilisations corporelles	5 267	-	5 122	145	445
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Total	20 825	-	13 196	7 629	8 604

Les immobilisations correspondantes à des crédits baux représentent un montant brut de 2 300K€ et correspondent notamment au crédit bail immobilier de KORA

	31/12/2018		exercice 2019		Ecart de change	31/12/2019		
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs brutes	Valeurs nettes				
Valeurs brutes	19 816	-	1 009	7	7	20 825		
Amortissements	-	11 212	-	2 000	10	6	-	13 196
Valeurs nettes	8 604	-	991	3	13	7 629		

Note 4 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2018		exercice 2019		Reclassement	31/12/2019
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs brutes	Valeurs nettes		
Immobilisations financières	797	-	1 577	-	6	2 368

Les immobilisations financières sont essentiellement représentatives de dépôts et cautionnements données en garantie des loyers des locaux.

En décembre 2019, la société a acquis 423 728 actions valorisées à 1 499 997,12€ de la société Dracula Technologies

Note 5 : Titres de participation mis en équivalence

(en milliers d'euros):

	31/12/2018	augmentations	diminutions	Reclassement	31/12/2019
Titres de participation mis en équivalence	75	2	-	-	77

Ces titres sont composés uniquement de la participation à hauteur de 25% dans le capital social de la société INKJET pour un montant de 77K€

Note 6 : Stocks

Les stocks s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2019		31/12/2018		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs brutes	Valeurs nettes	
Marchandises/Stocks mat.première et autres appro.	10 663	-	10 663	9 726	
Produits Intermédiaires et finis	16 222	-	1 404	14 818	16 012
Total	26 885	-	1 404	25 481	25 738

Note 7 : Clients

Le détail du compte clients et comptes rattachés est le suivant (en milliers d'euros):

	31/12/2019	31/12/2018
Créances clients	6 550	11 721
	- 517	- 703
Total	6 033	11 018

Note 8 : Autres créances

L'ensemble de ces créances s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2019	31/12/2018
TVA déductible, créances fiscales et sociales	1 370	2 383
Crédit d'impôts recherche et acomptes IS	2 407	2 159
Acomptes fournisseurs et autres créances	118	127
Total	3 895	4 669

Le poste crédit d'impôt recherche et acompte IS se décompose de la manière suivante :

CIR 2019	2 226
Autres crédits d'impôts	181
	2 407

Le poste acomptes fournisseurs et autres créances se décompose de la manière suivante :

Avances fournisseurs	89
Subventions à recevoir	19
Débiteurs divers	3
Autres	7
	118

Note 9 : Impôts différés actifs

L'impôt différé actif s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2019	31/12/2018
Base - Retraitements de consolidation	2 488	2 321
Base- Ecart sur valeur d'acquisition	404	319
Total base fiscale différée	2 892	2 640
Impôts différés actifs	964	880

Note 10 : Ventilation des créances

Etat des créances	Total	<1 an	>1 an	>5 ans
Autres immobilisations financières	868			868
Avances et acomptes versés fournisseurs	89	89		
Créances clients et comptes rattachés	6 014	6 014		
Clients douteux brut	536		536	
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat	3 777	3 777		
Subventions à recevoir	19	19		
Débiteurs divers et autres	10	10		
Charges constatées d'avance	532	532		
Totaux	11 845	10 441	536	868

Note 11 : Disponibilités

Le détail des disponibilités ressort comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2019	31/12/2018
Comptes à terme	192	191
Comptes bancaires en €	36 738	21 071
Comptes bancaires en devises	3 851	5 527
Total	40 781	26 789

Les comptes bancaires en devises sont convertis au taux de clôture.

Note 12 : Charges constatées d'avance

Le détail des charges constatées d'avance ressort comme suit (en milliers d'euros)

Celles-ci sont essentiellement constituées de :

	31/12/2019	31/12/2018
Foires et salons	286	16
Autres charges d'exploitation	246	221
Total	532	237

Note 13 : Capital social

Le capital social est composé de 6 195 480 actions d'une valeur de 1 €

	31/12/2018	nombre d'actions créées		31/12/2019
	6 195 480			6 195 480
	31/12/2018	augmentation	diminution	31/12/2019
Capital social	6 195 480	-		6 195 480
Primes d'émission	19 299 274			19 299 274

Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante. Les actions propres détenues par MGI sont portées en déduction des capitaux propres consolidés et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2019, la société MGI détenait 28 370 actions acquises pour un montant de 1 207 485€, le résultat y afférant est de 341 517€.

Note 14 : Avances conditionnées BPI

Dans le cadre de sa recherche la société a bénéficié de différentes avances conditionnées (en milliers d'euros):

	31/12/2018	souscription	remboursement	31/12/2019
Avances conditionnées BPI	3 306		17	3 289

Le remboursement de ces avances est basé sur l'atteinte d'objectif de chiffre d'affaires réalisé sur les produits et services liés aux projets aidés.

Note 15 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2019	31/12/2018
Provisions pour risques et charges explt	29	46
Provisions pour pension	522	408
Total	551	454

La méthode retenue pour le calcul de l'engagement en matière de retraite est la méthode des unités de crédit projeté.

Elle retient comme base le salaire de fin de carrière, les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proraisée. Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- Taux IBOXX Corporates AA : 0,77%
- Revalorisation des salaires pour les cadres et non cadres de 2%
- Charges sociales patronales de 42%
- Départ volontaire à la retraite 100%
- Mobilité des actifs avec un turnover moyen
- Probabilité de survie : table INSEE 2017

Note 16 : Emprunts et dettes financiers

Les emprunts et dettes financiers du groupe sont les suivants (en milliers d'euros):

	31/12/2018	souscription	remboursement	31/12/2019
Emprunts auprès des établist de crédits *	7 414	5 000	- 3 971	8 443
Intérêts courus sur emprunts	607	23	- 598	32
Dettes de crédit bail	1 698		- 122	1 576
Dépôt de garantie client				-
Total	9 719	5 023	- 4 691	10 051

* hors BPI av conditionnées

Echéancier des emprunts au 31-déc-19	Emprunts auprès des établis crédits	Crédit bail	Dépôt de garantie	total
Moins d'un an	6 239	161		6 400
Entre 1 et 5 ans	2 236	544		2 780
Plus de 5 ans		871		871
Total	8 475	1 576	-	10 051

Note 17 : Dettes**Dettes fournisseurs et comptes rattachés**

Le détail du compte fournisseurs et comptes rattachés est le suivant (en milliers d'euros):

	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fournisseurs	7 742	7 519
Fournisseurs factures non parvenues	2 247	388
Total	9 989	7 907

L'ensemble des dettes fournisseurs et comptes rattachés a une échéance inférieure à un an.

Dettes sociales et fiscales

Le détail des dettes sociales et fiscales est le suivant (en milliers d'euros):

	31/12/2019	31/12/2018
Dettes envers le personnel	419	828
Dettes fiscales et sociales	3 024	4 421
Total	3 443	5 249

L'ensemble des dettes sociales et fiscales a une échéance inférieure à un an.

Elles sont constituées pour l'essentiel, de la provision pour congés payés, des charges sociales du mois de décembre et celles du 4ème trimestre en ce qui concerne les caisses de retraite.

Autres dettes

Le détail des autres dettes est le suivant (en milliers d'euros):

	31/12/2019	31/12/2018
Acomptes clients sur commandes	262	503
Avance COFACE et divers	57	110
Total	319	613

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont constitués des contrats de maintenance liés à la vente de nos équipements, retenus au protara temporis sur la durée des contrats (en milliers d'euros):

	31/12/2019	31/12/2018
Contrats de maintenance	239	339
Equipements et services		-
Total	239	339

Note 18 : Informations sectorielles

Le tableau ci-dessous résume de manière synthétique la répartition du chiffre d'affaires (en milliers d'euros):

par secteur géographique

	31/12/2019	%	31/12/2018	%
CA France	4 501	7%	5 037	8%
CA Export	63 669	93%	55 997	92%
Total	68 170	100%	61 034	100%

par secteur d'activité

	31/12/2019	%	31/12/2018	%
CA Equipements	56 703	83%	50 285	82%
CA Consommables et services	11 467	17%	10 749	18%
Total	68 170	100%	61 034	100%

Note 19 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2019	31/12/2018
Production stockée	413	1 641
Production Immobilisée	6 225	5 811
Subvention d'exploitation	17	17
Reprise de provisions	184	116
Transfert de charges	3	4
Crédit d'impôt recherche	2 226	1 987
Autres produits	100	88
Total	9 168	9 664

La production immobilisée pour un montant de 6 225K€ représente le coût des plateformes expérimentales développées pour la période.

Note 20 : Autres charges externes

Les achats et charges externes se composent pour l'essentiel de (en milliers d'euros):

	31/12/2019	31/12/2018
Publicité et salons	1 710	570
Loyers	1 082	870
Honoraires	944	887
Frais de commercialisation	704	871
Transport marchandises et déplacements	2 162	2 385
Divers	1 707	1 957
Total	8 309	7 540

Les honoraires des commissaires aux comptes figurent dans les comptes consolidés de l'exercice pour un montant global HT de 98K€ le détail étant le suivant :

Cabinet Deloitte 47K€

Cabinet Nabet 16K€

Flavin-Nooney 9K€

Grant Thornton 26K€

Note 21 : Dotations aux provisions d'exploitation

Les dotations aux provisions d'exploitation se décomposent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2018	dotation	reprise	31/12/2019
Dépréciation client	693	19	- 195	517
Dépréciation stock	676	904	- 176	1 404
Provision pension retraite	408	114		522
Total	1 777	1 037	- 371	2 443

Note 22: Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement composé de (en milliers d'euros):

	31/12/2019	31/12/2018
Différence de change	78	59
Produits et charges financiers autres	48	- 46
Total	126	13

Note 23: Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé de (en milliers d'euros):

	31/12/2019	31/12/2018
Produits et charges sur exercice ant.		-
Produits et charges exceptionnels	7	-
Reprise de provision pour risques		
Total	7	-

Note 24 : Impôts sur les sociétés

Impôts différés (en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
Retraitements consolidés	252	375
Base	252	375
	84	125

Le taux d'impôt appliqué est de 33,33%

Impôts exigibles (en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
Impôts société	5 921	5 372
Impôts exigibles (en milliers d'euros)	5 921	5 372

Note 25 : Autres informations

* REMUNERATIONS ET HONORAIRES ALLOUES AUX ORGANES DE DIRECTION

(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
Rémunérations	981	884
Total	981	884

Note 26: EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	31/12/2019	31/12/2018
Cadres	113	116
Non Cadres	95	98
Total	208	214

Note 27: FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses effectuées au titre de la recherche et du développement sur l'exercice sont d'un montant de 8 553K€, soit 12,55% du CA consolidé du groupe. Cette recherche est activée pour un montant de 6 225K€ (CAPEX), le solde pour un montant de 2 328K€ reste comptabilisé en charge. La dotation aux amortissements des plateformes expérimentales commercialisées s'élève à 1 395K€.

Le groupe a calculé un CIR arrêté au 31 décembre 2019 d'un montant de 2 226K€, il est comptabilisé en produit et participe au financement de la recherche comptabilisée en charge.

(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
Dont Capex (frais de développement capitalisé)	6 225	5 811
Dont frais pris en charges	2 328	2 224
Total Dépenses R&D financées s/exercice	8 553	8 035
Dépenses de R&D en % du CA net	12,55%	13,16%

Dotations aux amort des frais de R&D capitalisés sur les exercices précédents	1 395	1 261
---	-------	-------

28- Impôts et preuve d'impôt (en milliers d'euros)

	31/12/2019
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant IS	20 255
IS théorique à 30%	6 077
	- 5 921
Ecart	156
Décomposition de l'écart	
Non reconnaissance d'actifs d'impôts	538
Incidence des déficits reportables	
Incidence des différences permanentes	
Contribution sociale	- 157
Autres décalages	- 141
Impôt courant	- 84
Ecart	156

29 - Résultat par action (en euros)

	2019 31-déc	2018 31-déc
Résultat net	14 334 746	12 535 868
Nombre d'actions	6 195 480	6 195 480
Actions propres à déduire	- 28 370	- 25 186
	6 167 110	6 170 294
Nombre d'actions théorique issu de l'exercice potentiel des BSA en circulation		
Total des actions dilué tenant comptes des instruments en circulation	6 167 110	6 170 294
Résultat par action (en €)	2,32	2,03
Résultat par action dilué	2,32	2,03

30 - Engagements financiers (en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	néant
Autres engagements : nantissement du fonds de commerce	
BANQUE T	1 138
BANQUE B	7 113
	8 251

31 - Cautions - Garantie première demande (en milliers d'euros)

CAUTIONS	DATE DEBUT	DATE FIN	MONTANT
			-

32- Transactions entre les parties liées

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-198 11°.

RAPPORT DE GESTION
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE
ET LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Chers Actionnaires,

Nous vous avons conviés, conformément à la loi et aux statuts de notre Société, pour vous donner connaissance du rapport que nous avons établi sur la marche des affaires de notre Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2019. Nous vous donnons également connaissance du rapport que nous avons établi sur les comptes consolidés du groupe arrêtés au 31 décembre 2019.

Nous avons l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat de la société MGI et les comptes consolidés du groupe, ainsi que les annexes établies au 31 décembre 2019.

Nous vous rappelons que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents sont restés à votre disposition, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée en même temps que les rapports du Commissaire aux comptes et l'inventaire.
Nous vous demandons de nous en donner acte.

1 RAPPORT SUR LA GESTION DE L'ACTIVITE ET RESULTAT DU GROUPE MGI AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1.1 Développements commerciaux

Le groupe MGI a participé à plusieurs salons Internationaux dans le monde des industries graphiques et de l'emballage, qui se sont tenues en France, et en Europe. A l'occasion de ces événements MGI a renforcé sa collaboration avec le groupe Konica Minolta en ayant des stands communs, augmentant ainsi la visibilité de cette alliance sur le marché des industries graphiques.

1.1.2 Fusions MGI –CERADROP et MGI-DESCARTES TECHNOLOGIES

Dans le cadre de sa politique d'optimisation des coûts structurels, MGI Digital Technology a décidé de réaliser une opération de fusion-absorption avec les sociétés du groupe : Ceradrop et Descartes Technologies.

Suite au projet de fusion en date du 18 juin 2019 et de la déclaration de régularité et de conformité du 8 août 2019, il a été constaté la réalisation de la fusion entre la société mère MGI Digital Technology et ses filiale Descartes Technologies basée à Descartes, et CERADROP basée à Limoges avec effet rétroactif au 1er janvier 2019.

Concernant Descartes Technology :

La société mère MGI Digital Technology détenait dans sa comptabilité une ligne de titres de participation de la société Descartes Technologies pour un montant de 49 500€. L'actif net apporté le

jour de la fusion par la société absorbée Descartes Technologies s'élève à 432 518€.

Le boni lié à cette fusion s'élève à 383 018€.

Concernant Ceradrop :

La société mère MGI Digital Technology détenait dans sa comptabilité une ligne de titres de participation de la société Ceradrop pour un montant de 2 822 951€. L'actif net apporté le jour de la fusion par la société absorbée s'élève à 3 397 041€.

Le boni lié à cette fusion s'élève à 574 090€.

1.1.3 Dracula Technologies

La société MGI dans le cadre de sa veille technologique a décidé de prendre une participation capitalistique dans la société Dracula Technologies experte dans l'impression numérique de cellules photovoltaïques organiques avec une solution basée sur une captation de lumière.

Cette prise de participation s'est effectuée dans le cadre d'une augmentation de capital de la société Dracula (SAS). MGI Digital Technology a souscrit fin décembre 2019, 423 728 actions nouvelles de la société Dracula Technologies à un prix de souscription unitaire de 3,54€ soit un montant total de 1 499 997,12€ libérées par compensation de créances liquides et exigibles détenues sur la Société.

1.1.4 Aspects comptables et économiques

Au cours de l'année 2019, le groupe MGI a réalisé un chiffre d'affaires consolidé net hors taxe opérationnel de 68.170 K€ contre 61.034 K€ pour l'exercice précédent, marquant ainsi une augmentation de 11,7 %.

La marge brute s'élève à 43.468 K€ soit un taux 63,76% contre 39.372 K€ pour l'exercice précédent.

1.1.5 Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice en cours et la date à laquelle les comptes consolidés ont été établis

Aucun évènement important n'est survenu entre la date de clôture en cours et la date à laquelle les comptes consolidés ont été établis.

1.2 ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE - EVOLUTION PREVISIBLE

1.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe, soit 68.170 K€ se répartit géographiquement comme suit :

- France : 4.501 K€
- Export : 63.669 K€

Et en secteur d'activité :

- Consommables et services : 11.467 K€
- Equipements : 56.703 K€

La technologie jet d'encre a représenté plus de 89.5 % du chiffre d'affaires global contre 84 % l'exercice précédent.

1.2.2 Résultat du Groupe

L'ensemble de l'activité du groupe MGI sur l'exercice 2019 peut être résumé ainsi qu'il suit :

En K euros	31.12.2019	31.12.2018
Chiffre d'affaires	68.170	61.034
Résultat d'exploitation	20.153	17.851
Résultat courant des entreprises intégrées	20.254	17.863
Résultat net	14.335	12.536

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 8,2% par rapport à l'année 2018, passant de 52.847k€ à 57.184k€. Cette progression est due notamment à la croissance du chiffre d'affaires.

Les autres charges externes ce sont élevées à 8.309 K€ et les charges de personnel à 13.012 K€. L'effectif total du groupe augmente à fin décembre 2019 pour s'établir à 209 collaborateurs.

Impôts sur les bénéfices (IS)

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 5.934 K€, le groupe ne bénéficie d'aucun déficit reportable.

Crédit d'Impôts Recherche et Développement

Au titre de l'exercice 2019, le groupe a constaté un crédit d'impôt Recherche & Développement de 2.226 K€.

1.2.3 Situation financière du groupe

Les capitaux propres du groupe s'élèvent au 31 décembre 2019 à 103.092 K€ contre 88.857 K€ pour l'exercice 2018. Le total des passifs courants s'élève à 23.802 K€ contre 23.488 K€ fin 2018.

L'endettement bancaire du groupe est à taux fixe et s'élève à 10.051 K€. Le groupe a remboursé au titre de l'exercice 2019, 4.708 K€ d'emprunt bancaire.

• Disponibilités

La trésorerie nette du groupe s'élève à 40.781 K€ contre une trésorerie nette en début d'exercice de 26.789 K€. Au cours de l'exercice le groupe a dégagé un free cashflow de 15.415 K€.

La trésorerie se répartit comme suit au 31 décembre 2019 :

- Sicav Monétaires et comptes à terme : 192 K€
- Comptes bancaires en € : 36.738 K€
- Comptes bancaires en \$ US : 3.851 K€

• Immobilisations

Les immobilisations incorporelles totales présentent une valeur comptable nette de 42.341 K€.

Les immobilisations corporelles totales présentent une valeur comptable nette de 7.629 K€.

Les immobilisations financières totales présentent une valeur comptable de 2.445 K€ et sont constituées principalement de dépôts et cautionnements donnés, d'un dépôt de garantie leasing KORA à hauteur de 676k€ et de titres de participation de la société Dracula Technologies pour 1.500K€.

Le groupe dispose d'une situation financière saine, caractérisée par des fonds propres élevés et une trésorerie disponible.

1.2.4 Perspectives d'avenir du groupe

Dans le cadre de sa politique de recherche et développement, le groupe va pouvoir annoncer le lancement de nouveaux produits à forte valeur ajoutée, permettant ainsi d'aborder les prochains mois

et notamment la Drupa (Salon international initialement prévu en juin 2020 et qui a été reporté en 2021) avec une gamme de produits couvrant l'ensemble des segments de l'impression et de la finition tant au niveau des équipements feuilles à feuilles que bobines-bobines ainsi que l'électronique Imprimé. Le groupe poursuit sa politique de commercialisation de sa ligne de produit au sein du réseau commercial du groupe Konica Minolta à travers le monde.

1.3 ACTIVITE FILIALES POUR L'EXERCICE 2019

Notre filiale MGI USA a réalisé, au titre de l'exercice 2019, un chiffre d'affaires de 4.245 K€ contre un chiffre d'affaires de 4.050 K€ au titre de l'exercice 2018 soit une légère augmentation de plus 4,8% par rapport à l'exercice précédent, avec un résultat opérationnel bénéficiaire de 800 K€ contre 121 K€.

Notre filiale Kora Packmat (détenue à 100 %) a réalisé, au titre de l'exercice 2019 un chiffre d'affaire de 10.702 K€ contre un chiffre d'affaires de 11.796K€ au titre de l'exercice 2018 soit une diminution de plus 9,2 % par rapport à l'exercice précédent, avec un résultat opérationnel bénéficiaire de 34 K€ contre 110 K€ l'année précédente.

La société MGI a suite à la demande de sa filiale Kora Packmat pour financer les besoins de trésorerie (lié à l'augmentation de l'activité avec MGI) suspendu le remboursement du prêt qui lui a été accordé le 30 Juin 2014. La somme restant à rembourser est de 2 096 606 euros, et un décalage de remboursement de 18 mois a été consenti à notre filiale Kora Packmat. Toutefois cette dernière continue de payer les intérêts annuels de ces prêts. Le remboursement des échéances dues reprendra à partir du mois janvier 2021. Cette opération a fait l'objet d'une convention signée entre les deux sociétés.

1.4 APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes, de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

2 ACTIVITE DE LA SOCIETE – PRESENTATION DES COMPTES MGI FRANCE – AUTRES DISPOSITIONS

2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Nous vous invitons à vous reporter au point 1.1.1 ci-dessus, les faits ayant marqué le groupe en 2019 étant les mêmes que ceux ayant marqué la société MGI France.

2.2 PRESENTATION DES METHODES COMPTABLES

Est annexée aux comptes annuels la présentation des règles et des méthodes comptables.

2.3 COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires hors taxes de cet exercice social s'est élevé à 63.385.014 € contre 52.443.127€ au titre de l'exercice précédent, marquant ainsi une progression de 20,8%.

Le total des produits d'exploitation a atteint la somme de 69.725.978 € compte tenu notamment :

- d'une production stockée pour 261.776 €
- d'une production immobilisée pour 5.866.138 €
- d'une subvention d'exploitation pour 16.889 €
- d'autres produits pour 58.110 €
- de reprises aux amortissements et provisions pour 138.051 €

Les charges d'exploitation se sont élevées pour leur part à 52.615.454 € contre 43.993.255 € sur l'exercice précédent. Nous vous invitons à vous reporter au point 1.2.2 ci-dessus.

Les différents postes sont les suivants :

- achats de marchandises : 1.893.186 €
- variation de stock (marchandises) : 34.009 €
- achats de matières premières et autres approvisionnements : 30.036.246 €
- variation de stock (matières premières et approvisionnement) : 147.160 €
- autres achats et charges externes : 8.778.016 €
- impôts, taxes et versements assimilés : 790.046 €
- salaires et traitements : 5.830.113 €
- charges sociales : 2.438.640 €
- dotations aux amortissements sur immobilisations : 2.082.940 €
- dotations aux provisions sur actif circulant : 504.275 €
- autres charges : 80.873 €

L'exploitation a ainsi dégagé un résultat d'exploitation bénéficiaire de 17.073.452 € contre 15.112.743 €, lors de l'exercice précédent, en progression de plus de 12,9%.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 13.843.517 € contre 12.021.144 €, marquant une progression de plus de 15,1 %.

Vous trouverez, annexés aux comptes annuels, les résultats financiers des 5 derniers exercices écoulés (annexe 1).

Il est joint au présent rapport de gestion l'inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille à la clôture de l'exercice (annexe 2).

2.4 COMMENTAIRES DES ELEMENTS DU BILAN

Le bilan de MGI montre une structure financière saine, les capitaux propres passant de 87.825.869 € à 102.626.496 €.

Un montant de prêts consentis à la filiale Kora Packmat figure au bilan pour la somme de 2.208.606€

2.5 AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de l'exercice, soit	13.843.517 €
au compte de report à nouveau créditeur pour la somme de	13.843.517 €
qui de	61.711.567 €
se trouverait ainsi porté à	75.555.084 €

2.6 DIVIDENDES ANTERIEURS

Nous vous demanderons de prendre acte, en application des dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (article 243 bis du Code général des impôts), qu'il n'a été versé, aucun dividende durant les trois derniers exercices sociaux.

2.7 DELAIS DE PAIEMENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

En application des dispositions de l'article D441-4 I du Code de commerce, nous vous indiquons le montant total hors taxe des factures reçues et émises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

	Article D 441-4 I 1° : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D 441-4 I 1° : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement												
Montant total des factures concernées HT	3 630 417€	3 275 333 €	387 307€	186 298€	1 106 526€	8 585 881 €	28 035 140 €	639 824 €	47 044 €	16 234 €	334 514 €	29 072 756 €
Pourcentage du montant des achats HT de l'exercice	42,28%	38,15%	4 51%	2,17%	12,89%	100,00%	96,43%	2,20%	0,16%	0,06%	1.15%	100,00%
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Montant total des factures exclues							535 483 €					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal-article L.441-6 ou article L.441-3 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : oui						- Délais contractuels : oui					

2.8 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE - OBJECTIFS ET POLITIQUE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, POLITIQUE CONCERNANT LA COUVERTURE DE CHAQUE CATEGORIE PRINCIPALE DE TRANSACTIONS PREVUES POUR LESQUELLES IL EST FAIT USAGE DE LA COMPTABILITE DE COUVERTURE. EXPOSITION DE LA SOCIETE AUX RISQUES DE PRIX, DE CREDIT, DE LIQUIDITE ET DE TRESORERIE.

La société reste très prudente en matière de gestion des risques financiers en n'accordant aucune ligne de crédit dépassant 16 K€ maximum (chaque client fait l'objet d'une assurance-crédit auprès d'un établissement spécialisé).

2.9 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE - PERSPECTIVES D'AVENIR

2.9.1 Événements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Compte tenu de la crise sanitaire en cours :

La reconnaissance du chiffre d'affaire (livraison et facturation) ainsi que l'activité commerciale sur le premier semestre seront sensiblement impactées.

Sur le plan de la production notre principale Site en Allemagne (kora Packmat) à ce jour n'a pas rencontré de difficultés particulières et garde une capacité de fabrication normale depuis le début de l'année.

Le report de la Drupa n'affecte et ne retarde aucun projet de RD l'ensemble des équipes sont opérationnelles.

Nous envisageons d'organiser un événement européen en France courant octobre avec notre partenaire Konica Minolta pour inviter tous les clients et prospects intéressés par la solution Alphajet.

Le carnet de commande nous permet d'envisager sur le second semestre une activité normale à l'issue de la crise.

La situation de Trésorerie et les fonds propres solides du groupe MGI permet de faire face à l'ensemble des charges et dépenses pour l'année 2020.

Le faible endettement du groupe autorise si nécessaire de bénéficier de Concours Bancaires Importants à des taux très bas.

2.10 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société poursuit ses efforts de recherche et développement.

Au titre de l'exercice 2019, la société MGI a constaté un crédit d'impôt Recherche & Développement de 2.226 K€ contre 1.953 K€ pour l'exercice précédent.

2.11 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses suivantes, visées aux articles 39-4 et 39-5 du même Code, non déductibles du résultat fiscal, à savoir la taxe sur les véhicules particuliers de 6.405 €.

2.12 CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Votre Conseil a donné toutes informations utiles aux Commissaires aux comptes afin de lui permettre d'établir son rapport spécial sur les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

Il vous sera donné lecture de ce rapport.

2.13 RAPPORT GENERAL

Il vous sera également donné lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur la vérification des comptes de l'exercice.

2.14 APPROBATION DES COMPTES ET DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture de ces rapports, de bien vouloir approuver les comptes sociaux tels qu'ils vous sont présentés et d'approuver également les opérations visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

2.15 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous invitons à vous reporter au point 1.3 ci-dessus.

2.16 ACTIONNARIAT SALARIE

Aucune option de souscription et/ou d'achat d'actions n'a été consentie aux salariés. En conséquence, nous n'avons pas établi le rapport à l'article L.225-184 du Code de commerce. La dernière proposition faite aux actionnaires de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital en faveur des salariés dans le cadre de l'assemblée générale du 21 janvier 2014 a été refusée par ladite assemblée.

2.17 RAPPORT SUR LES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES

Il vous sera donné lecture du rapport sur les actions gratuites attribuées au cours de l'exercice 2019.

2.18 INFORMATIONS CONCERNANT LA DETENTION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 13 mai 2016, faisant usage de la faculté prévue aux articles L.225-209-1 et suivants du Code de commerce, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration a autorisé le Conseil d'administration à acquérir un nombre d'actions de la Société ne pouvant excéder 10% du nombre total d'actions composant le capital social à la date de ladite assemblée générale. Cette autorisation a été renouvelée chaque année.

Au cours de l'exercice écoulé, les mouvements sur actions propres ont été les suivants :

- Solde au 31/12/2018 : 25.186 actions (valeur de clôture à 40,40 €)
- Achats : 88.614 actions
- Ventes : 85.430 actions
- Solde au 31/12/2018: 28.370 actions (valeur de clôture à 54,60 €) soit 1.549 K€

2.19 ÉVOLUTION DU COURS DU TITRE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que la Société est cotée sur le marché Alternext de NYSE Euronext depuis le 12 juillet 2006. Au 18 juillet 2006, le cours de l'action était de 5,30 €.

Depuis son introduction en bourse, le cours unitaire de l'action a oscillé entre 4,67 € et 65,10 €. Le cours de l'action était à la clôture de l'exercice 2019 de 54,60 €.

2.20 MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que le mandat de Monsieur Frédéric Nabet co-commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant Monsieur Laurent EXHAUZIER, expirera à l'issue de l'assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le mandat du cabinet DELOITTE & Associés, 185 avenue Charles De Gaulle, 92534 Neuilly sur Seine et de son suppléant, le cabinet BEAS, 185 avenue Charles de Gaulle 92534 Neuilly expirera à l'issue de l'assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.21 ELEMENTS RELATIFS AUX OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Le Conseil d'administration de la société MGI en date du 22 décembre 2008, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a décidé de mettre en œuvre la première tranche de rachat portant sur a maxima de 10% du capital, qui pouvait être réalisée par interventions sur le marché ou par achats de blocs aux fins de :

- l'animation du cours par un PSI dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la gestion patrimoniale et financière,
- l'attribution / la cession d'actions aux salariés ou aux dirigeants du groupe en conséquence d'obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, de plan d'actionnariat salarié ou de plan d'épargne entreprise, conformément aux termes de l'article L 225-208 du code de commerce,
- leur annulation dans les conditions fixées par l'assemblée générale mixte à intervenir et relative à l'autorisation de la réduction du capital.

L'acquisition des actions sera financée par la trésorerie disponible de la Société ou au moyen d'endettement financier à court et moyen terme, en cas de besoin excédant son autofinancement. Conformément aux dispositions de l'article L. 225-210, alinéa 3 du Code de commerce, la Société disposera de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur des actions qu'elle possède.

Cette autorisation a été renouvelée en dernier lieu lors de l'assemblée du 27 juin 2019 pour 619.548 actions.

Au cours de l'exercice 2019, aucune action acquise par la société n'a été annulée et aucune action n'a été annulée au cours de 24 mois précédant la clôture.

Nous vous proposons, dans le cadre de la présente assemblée de déléguer, à votre conseil d'administration, toute compétence aux fins de mettre en place un nouveau programme de rachat d'actions dont les caractéristiques seraient les suivantes :

- le Conseil d'administration pourrait acquérir un nombre d'actions de la Société ne pouvant

excéder 10% du nombre total d'actions composant le capital social à la date de ce jour, soit 619.548 actions, pour un montant global maximum ne pouvant excéder 37.172.880 euros, soit de 60 € par action ;

- l'acquisition de ces actions pourra être effectuée par tous moyens et notamment en bourse ou de gré à gré, par blocs d'actions ou par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et aux époques que le Conseil d'administration appréciera et que les actions éventuellement acquises pourront être cédées ou transférées par tous moyens en conformité avec les dispositions légales en vigueur ;
- cette autorisation d'opérer sur les propres actions de la société est conférée aux fins de permettre :
 - l'animation du marché des actions, visant notamment à assurer la liquidité de l'action, par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
 - l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption de la résolution ci-après relative à l'autorisation de la réduction du capital,
 - la conservation ou/et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre de toutes opérations de croissance externe de la société ou du groupe,
 - l'attribution / la cession d'actions aux salariés ou aux dirigeants du groupe en conséquence d'obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, de plan d'actionnariat salarié ou de plan d'épargne entreprise,
 - la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit de quelque manière que ce soit à l'attribution d'actions de la société,
- le prix unitaire maximum d'achat des actions ne devraient pas être supérieur à 50 euros, sous réserve des ajustements en cas d'opérations sur le capital tels qu'indiqués ci-dessous ;
- l'acquisition, la cession, le transfert de ces actions pourraient être effectués et payés par tous moyens, notamment de gré à gré ;
- le programme de rachat d'actions mis en œuvre pourrait être poursuivi en période d'offre publique d'achat visant la société.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions ainsi qu'en cas de division ou regroupement des titres, de modification du nominal de l'action, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le prix maximum d'achat indiqué ci-dessus serait ajusté dans les mêmes proportions, l'assemblée déléguant au Conseil d'administration tous les pouvoirs pour se faire.

L'Assemblée générale des actionnaires conférerait tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour l'accomplissement de ce programme de rachat d'actions propres, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords pour la tenue des registres d'achat et de vente d'actions, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et tous autres organismes, remplir toutes formalités et d'une manière générale, faire le nécessaire.

2.22 ENVIRONNEMENT ET SOCIAL

2.22.1 Environnement

La Société n'a aucune activité ayant un impact sur l'environnement.

2.22.2 Social

L'effectif moyen de MGI France s'élevait à 131 personnes au 31 décembre 2019.
La variation de l'effectif de MGI s'analyse comme suit au :

Effectif au 31 décembre 2018	47
Recrutements :	89
Dont transferts Ceradrop	14
Dont transferts Descartes	75
Départs :	5
Dont Démissions :	4
Dont Fin de CDD	0
Dont Fin de période d'essai (dont à l'initiative de l'employeur)	1
Dont Transfert	0
Dont Licenciements	0
Dont Départ retraite	0
Effectif au 31 décembre 2019	131

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.1 Mandataires sociaux

Le Conseil d'administration est composé des administrateurs suivants :

NOMS	MANDATS	EXPIRATION A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
Monsieur Edmond ABERGEL Né le 11 novembre 1959 à Casablanca de nationalité Française et demeurant 84, cours de Vincennes, 75012 Paris	Président directeur général	2022
Monsieur Victor ABERGEL Né le 2 août 1961 à Casablanca de nationalité Française, demeurant 11 avenue Gilles, 94340 Joinville le Pont	Directeur général délégué et administrateur	2022
Monsieur Michaël ABERGEL Né le 30 mars 1956 à Casablanca, de nationalité Française et demeurant 1, Inwood Way – Indian Harbor Beach – Floride 32937 – USA	Administrateur	2019
Monsieur Kojie SUGIE Né le 15 décembre 1963, à Tokyo, Japon, demeurant Koyo Cho 33 – 709 Toyokawa Aichi - Japon	Administrateur Nouvel Administrateur	2021
Monsieur Jean claude CORNILLET Né le 27 février 1953 à Saint Alban, de nationalité française et demeurant 23, avenue de Breteville 92200 Neuilly sur seine	Administrateur	2021
Monsieur Michael J. MATHE Né le 17 mai 1965 à Caracas, de nationalité française et demeurant 11898, West Ridgeview Davie-Floride 33330 - USA	Administrateur	2021
Monsieur Toshitaka UEMURA Né le 13 octobre 1962 à Osaka, de nationalité japonaise et demeurant 1-34-16, Wada Siginami-ku – 166 0012 Tokyo- Japon	Administrateur	2021

Il sera proposé à l'assemblée générale de renouveler le mandat de Monsieur Michaël ABERGEL.

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux au 31 décembre 2019

Mandataire	Mandat(s) exercé(s) dans d'autres sociétés
Monsieur Edmond ABERGEL	NEANT
Monsieur Victor ABERGEL	NEANT
Monsieur Michael ABERGEL	NEANT
Monsieur Kojie SUGIE	NEANT
Monsieur Jean claude CORNILLET	NEANT
Monsieur Michael J.MATHE	NEANT
Monsieur Toshitaka UEMURA	NEANT

3.2 CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Il n'existe pas de conventions conclues entre un dirigeant ou actionnaire significatif et une filiale.

3.3 CHOIX DE LA MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Le Conseil a fait le choix de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général. Les pouvoirs du Président Directeur Général ne font l'objet d'aucune limitation, tant statutaire que décidée par le Conseil d'administration. Cependant, il est d'usage que le Président Directeur Général requiert l'avis du Conseil d'administration pour toutes opérations de croissance externe ou de cession de filiale ou de participation.

3.4 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En 2019, la rémunération brute des organes de Direction est d'un montant de 981 K€.

3.5 CAPITAL AUTORISE MAIS NON ENCORE EMIS – POINT SUR L'UTILISATION DES AUTORISATIONS GLOBALES CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours des exercices antérieurs, il a été consenti au Conseil d'administration par les actionnaires différentes délégations de compétence ou de pouvoirs en matière d'augmentation de capital.

Ces délégations sont récapitulées dans le tableau retraçant les délégations de compétence (annexe 3).

Certaines délégations étant arrivées à terme, nous vous inviterons à les renouveler.

... ..

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner toutes les explications complémentaires que vous pourriez désirer. En cas d'accord de votre part, nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont présentées.

Le Conseil d'administration



ANNEXE 1

TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	6 195 480	6 155 313	6 155 313	6 155 313	5 503 660
Nombre d'actions	6 195 480	6 155 313	6 155 313	6 155 313	5 503 660
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaire hors taxes	63 385 014	52 443 128	45 480 478	31 844 856	31 763 622
Résultat avant impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	19 714 559	16 702 322	10 812 189	7 802 593	7 945 169
Impôts sur les bénéfices / (profit d'impôt)	3 433 217	3 240 767	1 091 223	537 708	292 329
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	13 843 517	12 021 144	7 619 688	5 889 250	5 787 644
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, et avant dotations aux amortissements et provisions	2,63	2,17	1,58	1,18	1,39
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	2,23	1,94	1,24	0,96	1,05
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	131 12 mois	47 12 mois	49 12 mois	49 12 mois	50 12 mois
Montant de la masse salariale de l'exercice	5 830 113	3 068 426	3 207 501	3 101 835	2 807 606
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	2 382 089	1 438 388	1 498 422	2 273 313	1 331 434

ANNEXE 2

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

- Actions 1 549 002 €

ANNEXE 3

TABLEAU DES DELEGATIONS POUR LES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Conformément à l'article L 225-100 du Code de commerce, nous joignons au rapport de gestion un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital. Ce tableau ne fait apparaître que les délégations en cours de validité et les délégations venant d'expirer et dont le renouvellement est proposé à l'assemblée.

Ce tableau fait apparaître l'origine, la nature et l'éventuelle utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice écoulé.

Nature de la délégation consentie par l'assemblée des actionnaires au conseil d'administration	Date à laquelle la délégation a été consentie	Date d'échéance de la délégation	Valeurs mobilières auxquelles la délégation a vocation à s'appliquer	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice écoulé	Utilisation de la délégation depuis la fin de l'exercice écoulé
Augmentation du capital par émission d'actions nouvelles ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Assemblée Générale mixte en date du 27/06/2019	27/08/2021 (26 mois)	Actions ordinaires Valeurs mobilières	Aucune	Aucune
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou d'autres titres de capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription et par placement privé	Assemblée Générale mixte en date du 27/06/2019	27/08/2021 (26 mois)	Actions ordinaires Titres de créances Valeurs mobilières	Aucune	Aucune
Autorisation conféré au conseil à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation de tout ou partie de ses propres actions	Assemblée Générale mixte en date du 27/06/2019	27/12/2020 (18 mois)		Aucune	Aucune
Délégation de compétence donnée au Conseil de l'effet d'augmenter le capital en faveur des salariés de la société ou des sociétés de son groupe, adhérant à un plan d'épargne entreprise	Assemblée Générale mixte en date du 27/06/2019	27/12/2020 (18 mois)	Actions ordinaires	Aucune	Aucune

Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration pour décider une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission et attribution gratuites d'actions au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la société et/ou du groupe	Assemblée Générale mixte en date du 27/06/2019	27/08/2022 (38 mois)	Actions ordinaires	Aucune	Aucune
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le nombre d'actions à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription	Assemblée Générale mixte en date du 27/06/2019	30 ^{ème} jour suivant la clôture de la souscription de l'augmentation de capital	Actions de préférence	Aucune	Aucune
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves ou bénéfices ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	Assemblée Générale mixte en date du 07/06/2018	07/08/2020 (22 mois)			